

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les conditions générales concernant les réinscriptions pour l'année scolaire 2023-2024. De la même manière que l'année passée, la saisie du dossier d'inscription se fera en ligne au moyen de l'application « Akwaba ».

A - Marche à suivre :

L'inscription d'un élève sera définitivement validée une fois les quatre étapes de la procédure suivante terminée:

1- Saisie des données

Du 6 mars 2023 au 14 avril 2023, les familles saisiront les données de l'élève en ligne.

Elles devront utiliser le compte du représentant légal de l'année antérieure et récupérer les données. Dans le cas contraire elles devront créer un autre compte.

Les photos de l'élève, de ses représentants légaux et des autres personnes responsables devront être chargées sur l'application en respectant les normes indiquées au point E.

La non-conformité des photos, entrainera la mise en attente du dossier.

2- Acceptation du dossier

Les dossiers saisis seront vérifiés par les secrétariats du primaire et du secondaire selon les dates définies antérieurement.

Si la saisie remplit les exigences de la procédure, la demande d'inscription sera acceptée.

3- Validation du dossier

Dans les 10 jours suivants l'acceptation du dossier, la famille téléchargera et imprimera tous les documents. Ceux-ci devront être signés et éventuellement complétés.

Merci de faire une impression recto.

Attention : la fiche médicale, l'autorisation d'utiliser l'image et la fiche de transport doivent être complétées par écrit.

Ensuite, la famille déposera le dossier physique au lycée (aux guérites).

Vous trouverez ci-dessous le détail des documents à remettre.

Si le dossier répond aux exigences de la procédure, la demande d'inscription sera validée. Dans le cas contraire, le lycée contactera la famille afin de solutionner la situation.

4- Paiement et confirmation de l'inscription

Du 3 au 11 juillet 2023, les paiements de l'inscription seront effectués (uniquement si le dossier de votre enfant a été déposé et validé).

L'inscription sera définitivement confirmée au moment du paiement de l'inscription.

Droits d'inscription :

		En section internationale	
PS à CM2 :	387.50 USD	CP à CM2	450.00 USD
6 ^{ème} à Terminale :	410.00 USD	6 ^{ème} à la Terminale	472.50 USD

Ce paiement ne pourra être réalisé, que si la famille est à jour avec la caisse pour l'année en cours au mois de juin 2023.

Important:

Les dossiers d'inscription incomplets ne seront pas acceptés,



Les secrétariats n'accepteront pas les dossiers des familles qui ne sont pas en règle avec la caisse. Sans régularisation dans les dates de la procédure, la place de l'élève ne pourra être garantie.

Nous vous remercions, de respecter les dates pour la saisie des données et la remise des dossiers. Dans le cas contraire la place de l'élève ne pourra être garantie.

B - Documents à retourner :

L'ensemble des documents sont à télécharger et imprimer à la fin de la saisie en ligne du dossier d'inscription.

Les documents doivent être signés par les deux responsables légaux.

S'il n'y a qu'un responsable légal, celui-ci doit présenter un document officiel ou une déclaration notariée expliquant clairement la situation et ses droits vis-à-vis de l'élève.

- Fiche de formalisation d'inscription
- Fiche médicale
- Contrat de service éducatif
- Règlement financier
- Autorisation de retrait élève
- Autorisation de sortie – le cas échéant

- Droit à l'image
- Inscription au service de transport scolaire – le cas échéant
- Règlement du service du transport – le cas échéant

Documents uniquement réservés aux élèves du Secondaire :

Autorisation de sortie qui **devra être notariée** (pour les élèves mineurs de 1ère et Terminal).

C - Documents pour Information les familles

Tarifs 2023-2024.

D - Calendrier scolaire 2023-2024

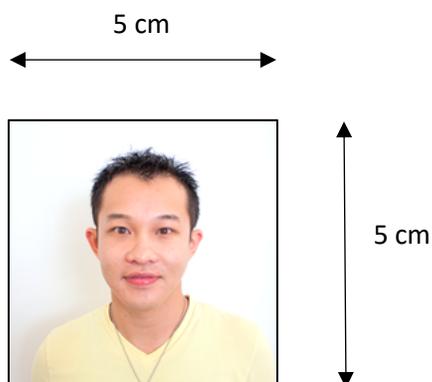
La rentrée des élèves commencera le 31 août 2023 selon un calendrier qui sera publié sur le site de l'établissement au début du mois de juin 2023.

E - Photos normes à respecter

La photo doit être au format passeport 50 x 50 mm. jpeg (45KB). Elle doit être récente, nette et prise sur fond clair. La personne doit être seule sur la photo et sans couvre-chef.

Elle est de type portrait. La tête doit être tenue droite, le regard tourné vers l'objectif et le visage doit être dégagé.

Exemple :



Contacts : N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou complément d'information :

Primaire: Karen Alava - 292 10 90 ext.: 115 - secretariat.primaire@condamine.edu.ec ou Natasha Armendariz – 292 10 90 ext.: 148 - secretariat.maternelle@condamine.edu.ec

Secondaire: Mariana Flor – 292 10 90 ext.: 123 - secretaria.secundaria@condamine.edu.ec ou Paulina Cevallos – 292 10 90 ext.: 107 - secretariat.proviseuradjoint@condamine.edu.ec

Caisse: Maryuri Mendoza – 292 10 90 ext.: 104 - caja@condamine.edu.ec

En vous remerciant pour votre compréhension et pour votre collaboration,

Sincèrement,

La Direction